

# AVIS PUBLIC

En application des dispositions des articles 53 et suivants de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1), avis est donné qu'il y aura une assemblée publique de consultation dont l'objet porte sur l'adoption par le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du projet de règlement suivant :

## PROJET DE RÈGLEMENT 2026-422

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-356 ÉDICTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU ET PORTANT SUR UNE MODIFICATION DES AFFECTATIONS À VOCATION DOMINANTE RURALE POUR UNE AFFECTATION À VOCATION DOMINANTE VILLÉGIATURE DANS LA VILLE DE GRACEFIELD ET POUR UNE AFFECTATION À VOCATION DOMINANTE RÉCRÉATIVE DANS LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

Cette rencontre se tiendra le **mercredi 29 avril 2026 à 17 h 00** à la Salle municipale de la municipalité de Déléage, située au **175 route 107, Déléage, J9E 3A8**.

Une copie du projet de règlement, dont l'objet concerne une modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, sera disponible pour consultation au bureau de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau au 7, rue de la Polyvalente à Gracefield ainsi qu'au bureau de la MRC à Maniwaki au 144 B rue principale Sud à Maniwaki.

Pour toute information vous pouvez communiquer avec monsieur Thomas Rozsnaki-Sasseville, aménagiste, en téléphonant au **819-463-3241, poste 232** ou par courriel à l'adresse électronique **[trozsnakisasseville@mrcvg.qc.ca](mailto:trozsnakisasseville@mrcvg.qc.ca)**

Donné à Gracefield, le 12 avril 2026

*Carolane Saumur-Belley*

Carolane Saumur-Belley  
Directrice générale adjointe  
Greffière trésorière adjointe

---